

# FLASH Économie

## JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

EDITION QUOTIDIENNE (66<sup>ème</sup> ANNEE) N°1634 MARDI 06 OCTOBRE 2020 PRIX : 5 DH

POUR VOS ANNONCES AU  
BULLETIN OFFICIEL  
PENSEZ A  
**FLASH ECONOMIE**  
05 22 20 30 31

### OFFRES DE SERVICES

## Le meilleur logiciel pour gérer et piloté efficacement votre entreprise

A partir de 950 DH/an

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie,comptabilité,  
support client, gestion de stocks, de production, des  
interventions, et bien plus.  
Vos collaborateurs vont adorer.

### ANNONCES LEGALES P 4-7

Journal officiel de la République du Maroc  
du 06 octobre 2020 - N°1634  
Édition quotidienne (66<sup>ème</sup> année)  
Mardi 06 octobre 2020

**ANNONCES LEGALES**

**POLAY**  
RÉDACTION JURIDIQUE  
ET COMPTABILITÉ  
ASSOCIATION DES  
HABOS JEME

APPI 17 LA YOUNE  
TELE: 05 22 20 30 31  
GSM: 093 38 79 19

**MODIFICATION  
JURIDIQUE**

**DE NOMINATION  
ET TRANSFERT DE LA  
SOCIÉTÉ**

**SOCIÉTÉ  
SOCIAL**  
AY HASSEN II N° 103,  
Cité Al Housseynia  
à Casablanca  
Télé: 05 22 20 30 31  
GSM: 093 38 79 19

**ETABLISSEMENT  
JURIDIQUE**  
Avec effet immédiat  
du 06 octobre 2020  
de la vente d'un immeuble  
appartenant à la société  
POLAY à la personne  
dite M. MOUSSA BEN  
YOUSSEF, résidant au  
n° 103, Cité Al Housseynia  
à Casablanca, auquel  
l'acheteur a versé une  
somme de 100.000 DH  
en espèces et 100.000 DH  
en chèques, le tout  
dans un état de bon  
usage et en état de  
revente.

**FLASH-Economie**

### LES FLASHS P 2-3

**Paiement en ligne des droits  
de timbre : La DGI enrichit  
son bouquet de téléservices**

**La Business  
Intelligence, un catalyseur de  
résilience en temps de crise**

**Lancement de l'«Africa  
Design Academy» en 2021**



## Au bureau ou en déplacement

Sur Ordinateur, Tablette, ou Smartphone.  
Vos données sont accessibles à tout moment,  
et sur tout les navigateur.

Tél: 05 22 47 37 74 Port : 06 44 55 76 90  
Avenue des FAR CASABLANCA

## LES FLASHES DE LA SEMAINE

### A TRAVERE LA PRESSE

#### **La Business Intelligence, un catalyseur de résilience en temps de crise**

- Quel plan adopter pour assurer une bonne reprise d'activité ? C'est la question qui taraude l'esprit des chefs d'entreprises en cette période de crise sanitaire due au Covid-19. Le défi est de taille puisqu'il s'agit de penser à une stratégie permettant de mieux se situer sur le marché, de se rattraper après une période d'arrêt total ou partiel et de regagner la confiance des clients et fournisseurs. Interpellée sur ce sujet, Jihane Benslimane, experte en management stratégique et DG d'Hera Consulting Group, recommande aux chefs d'entreprises de se tourner vers la Business Intelligence. La démarche permet, entre autres, de prendre des décisions stratégiques très rapidement et d'accélérer les résultats et leur évaluation. Le point.

#### **- Conseil : Dans quelle mesure la Business Intelligence peut-elle être un catalyseur de performance post-Covid-19 ?**

Jihane Benslimane : Les entreprises font face aujourd'hui à une crise sanitaire sans précédent due à la propagation du coronavirus (Covid-19). Je pense que dans le contexte actuel, il est encore difficile de prévoir avec exactitude les conséquences de cette pandémie sur l'économie nationale ou d'établir une vision claire par rapport à l'évolution de nos entreprises. Les efforts se multiplient au niveau des structures et je pense qu'aujourd'hui, nous avons l'opportunité de mettre en place et de développer certaines activités jugées indispensables pour une bonne reprise d'activité. Personnellement, j'encourage vivement les managers à penser à la Business Intelligence. Connue sous différentes appellations, notamment «l'intelligence des affaires» ou encore «l'informatique décisionnelle», la Business Intelligence constitue d'ailleurs non seulement un véritable levier de performance, mais également un catalyseur de résilience en temps de crise. Cette discipline comprend des tableaux de bord, des statistiques et des outils qui permettent aux chefs d'entreprises ou aux dirigeants de mieux prendre leurs décisions. Aujourd'hui, nous abordons assez souvent la question de la digitalisation des entreprises marocaines qui a été accélérée par la crise sanitaire et qui est appelée à prendre encore de l'ampleur après le Covid-19. Toutefois, il faut savoir que les données récoltées sont de véritables indicateurs de performance qui permettent de créer une croissance rapide de l'entreprise.

#### **- Plus concrètement, quelles sont les fonctionnalités clés de la Business Intelligence ?**

Je suggère très souvent à mes clients

d'opter pour la Business Intelligence, car elle permet, même en dehors du contexte de crise, d'assurer une amélioration des performances de l'entreprise. L'augmentation du chiffre d'affaires, la croissance des bénéfices ou de la marge, et l'anticipation des comportements des concurrents et des clients, sont, entre autres, les principaux avantages de la Business Intelligence. Cette dernière permet également de traiter des données en temps réel, plus rapidement et de manière automatisée.

Ainsi, face à la pandémie du Covid-19, la Business Intelligence constitue un véritable catalyseur de résilience en temps de crise puisqu'elle pousse le dirigeant ou le manager à prendre du recul sur le marché entier tout en incluant les données des concurrents, des clients et des fournisseurs.

Cette révolution technologique permettra ainsi de prendre des décisions stratégiques très rapidement, d'accélérer les résultats et leur évaluation, de faire des hypothèses stratégiques et de planifier les prochains plans d'action. Le point fort de la Business Intelligence c'est que les outils utilisés par tous les collaborateurs intègrent le même langage, ce qui facilite la compréhension des tableaux de bord et des indicateurs de performance.

#### **- Quels moyens se donner pour assurer son succès en cette période de crise sanitaire ?**

Je pense que tout est question de compréhension et d'implication, aussi bien du top et du middle management que des collaborateurs. D'ailleurs, pour faire face à la période de crise sanitaire et surtout pour assurer une bonne reprise d'activité en entreprise, nous recommandons toujours aux entreprises d'investir. La mise en place d'un système de Business Intelligence est de mise puisqu'il permettra au manager de piloter son activité et surtout sa croissance. À mon humble avis, en cette période de crise sanitaire, il est important de penser à digitaliser son activité tout en anticipant d'autres risques potentiels comme ceux liés à la cybersécurité ou à d'autres pandémies. D'ailleurs, soulignons-le, la crise sanitaire nous a prouvé aujourd'hui que nous ne pouvons pas tout contrôler et que nous devons absolument être prêts à s'adapter très rapidement aux changements.

#### **- Qu'en est-il de l'implication des collaborateurs ?**

Pour réussir la mise en place de la Business Intelligence et surtout pour en tirer profit, il est indispensable d'impliquer l'ensemble des collaborateurs, non seulement dans la prise de décisions, mais aussi dans la réflexion. Cela permettra justement de renforcer la cohésion des équipes et de

motiver la création de tableaux de bord adaptés et l'auto-apprentissage des collaborateurs. Il en résultera une adhésion de l'ensemble des collaborateurs et des acteurs quant à l'utilisation des données et des outils «d'informatique décisionnelle» mis en place au sein de l'entreprise. En conséquence, l'utilisation de ce système ne demandera pas un délai de conduite de changement trop long. Je tiens à souligner, en guise de réponse à votre question, qu'on ne peut pas espérer une bonne gestion de la crise sans l'implication des collaborateurs qui doivent être suffisamment engagés et motivés.

Rappelons que l'élément humain, par son sens de créativité et d'innovation, constitue une force pour l'entreprise, encore faut-il l'impliquer et surtout le reconnaître pour ses efforts. Je pense que cette crise sanitaire devrait être une véritable occasion permettant aux managers de changer et de revoir leur style de management de leur capital humain. Malheureusement, la plupart des chefs d'entreprises n'accordaient pas assez d'importance à cet enjeu que je qualifie personnellement d'enjeu de survie. Il est grand temps de tout revoir !

#### **- Des recommandations pour réussir la reprise d'activité**

La reprise d'activité est aujourd'hui au centre des préoccupations des entreprises marocaines. Certaines viennent même d'annoncer leurs stratégies en la matière. Je pense que pour réussir cette épreuve, aussi stratégique et difficile qu'elle puisse paraître, il est important de réfléchir à un plan d'actions en impliquant les collaborateurs dans la réflexion, mais aussi en faisant appel à des cabinets de conseil spécialisés. Chaque phase de ce plan doit prévoir les résultats attendus à trois mois, à six mois et à douze mois. Il est important aussi de se baser sur les données de la Business Intelligence, compte tenu de leur importance. Le but étant de créer des résultats rapidement au lieu de subir le changement.

L'entreprise pourra suite à cela mettre en place un système d'«Informatique décisionnelle» qui lui permettra de se développer rapidement. Force est de rappeler, dans ce sens, qu'il n'y a pas une bonne ou une mauvaise décision à prendre. Chaque entreprise prend ses décisions dans un contexte particulier en tenant compte de certaines spécificités. Inutile de chercher à prendre d'excellentes décisions, mieux vaut se concentrer sur l'optimisation de cette phase. Il est aussi recommandé pour les chefs d'entreprise de se faire accompagner durant cette phase.

Nous vivons une crise sans précédent et le chef d'entreprise peut facilement tomber dans les pièges de l'angoisse, du stress et de la perte de repères, ce risque peut

# LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

se répercute sur sa posture managériale et sur sa prise de décision. En travaillant sur lui-même, le manager peut retrouver sa force et son énergie pour mieux dépasser cette crise dans une logique de co-construction avec son équipe.

**LE MATIN**

**Rédigé par : NABILA BAKKASS**

## **Paiement en ligne des droits de timbre : La DGI enrichit son bouquet de téléservices**

La Direction Générale des Impôts vient d'enrichir le bouquet des téléservices SIMPL par de nouvelles fonctionnalités, permettant de régler en ligne les droits de timbre, et ce dans le cadre de la poursuite de sa stratégie de digitalisation et d'amélioration des services offerts aux contribuables.

Ces fonctionnalités, accessibles via le portail internet de la DGI ([www.tax.gov.ma](http://www.tax.gov.ma)), permettent de régler les droits de timbre appliqués aux immatriculations des véhicules et les récépissés de mise en circulation des véhicules, établis après l'expiration de la période de validité des récépissés de mise en circulation provisoire, indique la DGI dans un communiqué.

Il s'agit également des droits de timbre appliqués aux PV de Réception à Titre Isolé (RTI), les demandes de récépissés de mise en circulation provisoire des véhicules automobiles dans la série WW, les cartes d'immatriculation des véhicules dans la série W18, les Mutations de véhicules, les mainlevées et les duplicatas des cartes grises.

Les attestations de paiement comportent une référence permettant de s'assurer de leur authenticité et de la sincérité des informations qui y figurent à l'aide du service disponible sur le portail de la DGI, note la même source.

**L'OPINION**

**Rédigé par : La rédaction**

**Publier votre annonces légale sur notre site web**

**[flasheconomie.com](http://flasheconomie.com)**

**Tel:**

**05 22 20 30 31**

**06 64 14 26 48**

**05 22 47 37 74**

## **Compétences professionnelles Travailler sur soi pour mieux préparer l'après Covid-19**

Gestion de la complexité, capacité de s'adapter aux changements, responsabilité, esprit de solidarité. Ce sont là quelques compétences que certains ont découvert pendant cette période de crise et qui seraient importantes de les développer et les maintenir pour l'après-crise.

Selon Hassan Charraf, vice-président du Centre international pour le développement et la coopération, il est nécessaire de profiter de cette période de confinement pour développer ses compétences et se préparer au mieux à l'après Covid-19.

La crise sanitaire due à la pandémie du Covid-19 a bouleversé l'agenda des priorités de tout un chacun.

Sur le plan professionnel, il est très difficile aujourd'hui de se projeter dans l'avenir et de se fixer de façon précise un plan d'évolution de carrière.

D'ailleurs, pour Hassan Charraf, vice-président du Centre international pour le développement et la coopération, il est encore prématuré de définir exactement comment les emplois vont évoluer après la crise.

L'expert tient à souligner ainsi qu'au lieu de se focaliser sur l'avenir incertain, il serait plus opportun de profiter de cette période du confinement pour travailler sur soi-même afin de mieux se préparer à l'après Covid-19. Interrogé sur les compétences à développer durant cette crise sanitaire, l'expert souligne que celles-ci se déclinent en trois grands niveaux :

Les compétences humaines : Sur ce volet, Hassan Charraf indique qu'il est important de développer l'esprit de la solidarité. «

Une compétence dont les Marocains ont fait preuve durant cette période de crise sanitaire et qui doit être renforcée après la pandémie », souligne-t-il, avant d'ajouter une autre compétence humaine à développer et qui concerne la sérénité.

Une compétence qui nous permet ainsi de faire face à la peur et au manque de visibilité. « Cette compétence nous permettra ainsi d'oser d'entreprendre et de se développer dans le monde de demain avec beaucoup tout en adoptant une posture orientée solutions », explique-t-il.

Les compétences managériales : Sur cet axe, l'expert partage trois compétences clés à développer.

D'abord, la gestion de la complexité, partant du principe que les problèmes sont

de plus en plus complexes et il est quasi-impossible de continuer à les gérer de façon simple. Ensuite, la gestion de l'imprévisible.

« Ceux qui avancent sont ceux qui ont la possibilité de gérer dans l'imprévisible tout en étant agiles, flexibles et surtout capables de s'adapter aux différents changements », explique-t-il. La troisième compétence managériale est celle de la gestion du flou.

« La question qu'il faudrait bien se poser aujourd'hui c'est comment on pourrait avancer dans le flou car on ne sait pas encore comment les choses vont évoluer dans l'avenir », clarifie-t-il.

Les compétences techniques : Sur ce volet, Hassan Charraf estime d'abord qu'il y aura beaucoup de choses à découvrir, notamment dans tout ce qui est lié au domaine du digital qui doit être responsable, éthique et surtout durable. Ensuite, ajoute-t-il, il faut investir dans les métiers qui sont en relation avec la vie humaine, notamment tout ce qui est lié au domaine de la santé.

« Avec la crise du Covid-19, nous nous sommes rendus compte que ces sciences sont très demandées et très recherchées », clarifie-t-il. Une troisième compétence technique à développer selon Hassan Charraf réside dans la capacité de créer et d'innover.

Par ailleurs, Hassan Charraf tient à souligner qu'une chose est sûre : les emplois à vie n'existeront plus. La crise sanitaire que nous sommes en train de traverser nous a appris beaucoup de choses, notamment qu'on ne peut pas prédire l'avenir et qu'il faut être capable de s'adapter rapidement aux changements sans pour autant y avoir peur car la peur est en soi, un obstacle et un frein au succès.

**L'OPINION**

**Rédigé par : NABILA BAKKASS**

**FLASH-économie**

**annonce@**

**[flasheconomie.com](http://flasheconomie.com)**

**POUR VOS ANNONCES AU**

**BULLETIN OFFICIEL**

**PENSEZ A**

**FLASH ECONOMIE**

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## CONSTITUTIONS

1634 -3C1

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE OH LIFE PRODUCTIONS

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca, du 18 Septembre 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- DENOMINATION SOCIALE : OH LIFE PRODUCTIONS
- OBJET SOCIAL :

  - L'organisation des événements artistique et culturel
  - La réalisation de tous travaux d'édition, d'impression et de production audiovisuelle
  - La publicité et communication
  - La presse

- SIEGE SOCIAL : 61 BOULEVARD LALLA EL YAKOUTE 4 EME ETAGE N° 16 CENTRE RIAD - CASABLANCA
- CAPITAL : Est fixé à la somme de CENT MILLE Dirhams (100.000,00 DHS) divisé en MILLE parts sociales de CENT Dirhams, à savoir :

  - FADOUA MISK : 1000 Parts et 100 000 dhs
  - DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du Commerce.

→ ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

- GERANCE : FADOUA MISK, de nationalité marocaine, née le 16/03/1981, demeurant à Casablanca, 13 RUE IMAM EL HARMAINE ETG 4 APT 8 MAARIF, titulaire de la C.I.N. N° M95328.

2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du Casablanca sous le numéro de par le processus du centre régional de casablanca POUR EXTRAIT ET MENTION ZF Conseil

1634 -4C2

### SOCIÉTÉ " BUILDING 2020" S.A.R.L RC: 474471 CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/09/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée e, ayant les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION: BUILDING

2020\* S.A.R.L

- OBJET : La société a pour objet : PROMOTEUR IMMOBILIER.
- SIEGE SOCIAL: 46, BOULEVARD ZERKTOUNI 2EME ETG APPT 6, CASABLANCA - MAROC
- DUREE: 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévue aux présents statuts.
- CAPITAL SOCIAL : 100,000.00 DHS
  - M . SAFIR ABDELOUAHED, 333,34 parts sociales
  - M. EL HANAFI ADIL, 333,33 parts sociales
  - M. ANNOUAR HASSAN,333,33 parts sociales
  - Soit un total de : 1000 parts sociales
- GERANCE :La société est gérée par : Mr SAFIR ABDELOUAHED et Mr EL HANAFI ADIL et ANNOUAR HASSAN pour une durée illimitée, il a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société
- ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier & se termine au 31 Décembre de chaque exercice.
- LE DEPOT LEGAL Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de grand Casablanca.

1634 -5C3

### SOCIÉTÉ " ABS POWER" S.A.R.L CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/09/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée e, ayant les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION: ABS POWER\*
- OBJET : La société a pour objet : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.
- SIEGE SOCIAL: 46, BOULEVARD ZERKTOUNI 2EME ETG APPT 6, CASABLANCA - MAROC
- DUREE: 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévue aux présents statuts.
- CAPITAL SOCIAL : 100,000.00 DHS
  - M . HASSANE BATCHE, 500.00 parts sociales
  - M. ABOULKACEM SIDI MOHAMMED, 500.00 parts sociales
  - Soit un total de : 1000 parts sociales
- GERANCE :La société est gérée par : Mr HASSANE BATCHE et Mr ABOULKACEM SIDI MOHAMMED pour une durée illimitée, il a les

pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.

- ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier & se termine au 31 Décembre de chaque exercice.

- LE DEPOT LEGAL Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de grand Casablanca.

1634 -10C4

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE CARRIERE VIAL SARL AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE SIEGE SOCIAL : LOTS SARA DAYET IFFERH N 13 ZO HOUR FES. RC : N°: 64111

1- Aux termes d'un acte sous singé privé en date de 21/09/2020 Il a été établi statuts d'une Société A Responsabilité Limitée SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée SARL AU, au capital de 100000.00 DHS
- Dénomination: SE CARRIERE VIAL SARL AU
- Objet : La société a pour objet :
- TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET BATIMENT.
- TRAVAUX DE VOIRIES.
- AMENAGEMENT DE JARDIN, ESPACE VERTS.
- Adresse du siège social: LOTS SARA DAYET IFFERH N 13 ZO HOUR FES.

- Capital : le capital social est fixé à la somme de 100 000.00 DHS, il est divisé en 1000 part de 100.00 dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000 et attribuées à :

- Mr : NJIMI RACHID : 1000 PARTS
- Soit un total de (Mille Parts) : 1000 PARTS

- Les associés:

- Mr : NJIMI RACHID : 100 000.00 DHS
- Soit un total de (Cent Mille Dirhams) : 100 000.00 DHS
- Gérance: Mr NJIMI RACHID titulaire de C.I.N N° S562397, demeurant à DR OLD TORQUI TAOURIRT. Pour une durée illimitée.

- Durée: 99 ans

2- Le dépôt légal a été effectué au (greffe du tribunal de commerce ou tribunal de commerce de Fès 05/10/2020 sous le N° 2505, RC N° 64111).

Pour extrait et mention LE GÉRANT.

Email :  
annonce@  
flasheconomie.com

1634 -11C5

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE « ALOUA BATT »

1- Suivant acte sous seing privé en date du 03 septembre 2020, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes:

- Forme juridique : Société à responsabilité limitée
- Dénomination Sociale : ALOUA BATT
- Objet : La société a pour objet, l'achat, la vente des batteries-auto et tout accessoires de pièces de recharge.

- Siège social : Douar Hamri Sidi Hajaj Ouled Mrah à Ben Ahmed.

- Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce

- Capital social : 100.000 dirhams.

- Associés :

- M. AATIK Mohamed, de nationalité marocaine, demeurant à Hay Massira 02 rue 57 n° 22 à Casablanca.

M.CHAIB Youness, de nationalité marocaine, demeurant à Hay Amal 2 rue 68 NR 33 à Casablanca.

- Gérance : M. AATIK Mohamed, associé, demeurant à Hay Massira 02 rue 57 n° 22 à Casablanca,

- Maroc, a été nommé en qualité de gérant statuaire pour une durée illimitée.

2- La société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le n°995. N° dépôt : 18

Pour avis, la gérance

tionalité marocaine, demeurant à Res Raid ouffa GR 18 entrée 8 apt 72 ouffa à Casablanca.

• M.LHITARE Adil, de nationalité marocaine, demeurant à Acharaf 2GH 34lmm 3NR 17 Oulfa à Casablanca.

- Gérance : M. AIT ETALLEBE Ibrahim, associé, demeurant à Res Raid ouffa GR 18 entrée 8 apt 72 ouffa à Casablanca, Maroc, a été nommé en qualité de co-gérant statuaire pour une durée illimitée.

• M.LHITARE Adil, associé, demeurant à Acharaf 2GH 34lmm 3NR 17 Oulfa à Casablanca, Maroc, a été nommé en qualité de co-gérant statuaire pour une durée illimitée.

2- La société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le n° 459823. N° dépôt : 00733908

Pour avis, la gérance

1634 -16C7

### ACKTE CONSTITUTION D'UNE SARL.AU

1- Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 20 septembre 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants :

- DENOMINATION : ACKTE
- OBJET :La société a pour objet :
- Valorisation, dressage et élevage de chevaux de sports et autres chevaux.

• Location, vente, achats, importation et exportation de chevaux de sports et autres chevaux.

• Transport de chevaux.

• La formation équestre et coaching.

• Gestion des centres d'Elevage Équins, Centre équestre ou d'Écurie de propriétaire de chevaux et dressage des chevaux.

• Participation et organisation, directement ou indirectement, de compétitions nationales et internationales de chevaux de sports et autres chevaux.

• L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la fabrication de tout équipement, tout matériels et accessoires utilisés dans le domaine équestre tels que Van, matériel, obstacles, harnachements, produits de soin, etc..

• L'approvisionnement, la vente, l'importation et exportation de toutes catégories de nourriture pour chevaux (granulés, fous, fourrages, complément alimentaire, etc..) et dans tout lieux

1634 -12C6

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE « OPEN MODE »

1- Suivant acte sous seing privé en date du 11/03/2020, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme juridique : Société à responsabilité limitée

- Dénomination Sociale : OPEN MODE

- Objet : Achat, vente et fabrication des vêtements prêt à porter.

- Siège social : 16 Rue Jilali al orabi 8ème etg à casablanca

- Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce

- Capital social : 100.000 dirhams.

- Associés :

• M. AIT ETALLEBE Ibrahim, de na-

équestre nécessitant de nourrir des chevaux et ce également lors de compétitions Nationales et Internationales.

• La création, l'acquisition, la prise de bail, l'exploitation ou la location de terrain agricole ou de tout établissement agro-industriel, industriel ou commercial se rattachant aux opérations ci-dessus.

- SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Casablanca, Résidence Rami, 7, Rue Sebta 2ème étage bureau n°8.

- DUREE : La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de sa constitution définitive, sauf en cas de dissolution ou de prorogation.

- CAPITAL : Le capital social est fixé à la somme de 10.000 Dirhams divisé en 100 parts sociales de 100 Dirhams chacune, toutes souscrites en numéraire et attribuées à Mme Alvina, Rose, Jeannette CARBONARO

- Gérance : Mme Alvina, Rose, Jeannette CARBONARO est désigné en qualité de gérante unique  
2- Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 05 octobre 2020 sous le n°748490. La société a été immatriculée au R. C. de Casablanca sous le n°474621

1634 -18C8

**AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
ECOLUX TRAVEL MOROCCO  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL DE : VINGT MILLE  
DIRHAMS (20.000 DH)  
SIEGE SOCIAL : AVENUE AL  
KAWAKIB IMMEUBLE 67-68  
BUREAU N° 3 TÉTOUAN  
REGISTRE DE  
COMMERCE : 27629 TETOUMAN**

I. Aux termes d'un acte Sous signe privé rédigé à Tétouan, en date du 10 Septembre 2020 il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU), dont les caractéristiques sont les suivantes :

- FORME : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU)

- DENOMINATION : ECOLUX TRAVEL MOROCCO

- OBJET : Promotion de l'activité touristique - Organisation de voyage ou séjour individuel et collectif - Organisation de circuit touristique-Prestation de services liés aux transport touristiques-Vente de billet de voyages touristiques-Organisation des activités événementielles.

- SIEGE SOCIAL : Avenue Kawakib Immeuble 67-68 B N° 3.

- DUREE : 99 ans

- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de Vingt

Mille Dirhams. (20.000 DH). Il est divisé en 200 parts social de 100 dhs chacune, toutes souscrites en numéraire et attribuées à Mr MOUSSA HAMDO DEGAULLE

- LES ASSOCIES : MOUSSA HAMDO DEGAULLE (Associé Unique).

- GERANT: MOUSSA HAMDO DEGAULLE

- ANNEE SOCIALE : 01 Janvier jusqu'au 31 Décembre.

II. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance de Tétouan, le 25 Septembre 2020, sous le N° 2029.

Pour extrait et mention  
LE GERANT

1634 -19C9

**AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
BUREAU MED.ALI - YOUSSEF  
MULTISERVICES SARL AU  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE A ASSOCIES UNIQUE  
AU CAPITAL DE 100.000.00  
DHS**

SIEGE SOCIAL : BD EL  
MAGHREB EL ARABI N 2  
TAOURIRT  
RC: 1205 - TAOURIRT

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-10-05 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)

- Dénomination: BUREAU MED. ALI - YOUSSEF MULTISERVICES

- Objet: la société a pour objet - TRAITEUR

• EXPLOITANT DE RESTAURANT

• EXPLOITANT DE MILK BAR

- Adresse du siège social: BD EL MAGHREB EL ARABI N 2 - TAOURIRT

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100.000 DHS, il est divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

• M HOUARI ABDELMOUNIM : 1000 parts

• total des parts sociales : 1000 parts

- Gérance: M HOUARI ABDELMOUNIM demeurant à 17 BD AL-LAL EL FASSI . HAY SALAM. TAOURIRT pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TAOURIRT le 2020-10-

05 sous le N° 253.  
Pour extrait et mention  
LE GERANT

1634 -20C10

**FORMAFID CONSEIL SARL AU  
33 BD LARBI LOUDI 2ÈME  
ETAGE SETTAT  
(TEL : 0523401131 – GSM :  
0667892404)**

**« AVIS DE CONSTITUTION »**

1- Au terme d'un acte SSP en date du 14/09/2020 à Settat, il a été constitué la société dénommée « MULINO FOOD SARL » au capital de 100.000,00 DH par le porteur des parts sociales de valeur nominale 100 DHS chacune :

• Mr. Mohamed Nizar LRHOUL, 1000 parts sociales

- Siège social : Hay Smaala, Res Laarousi, Imm 3, Etg 2, App 2 – Settat.

- Objet : gestion d'exploitations commerciales ou industrielles ou agricole de service civil ou militaire (entrepreneur de la)

- Durée : 99 ans

- Gérance : Mr. Mohamed Nizar LRHOUL pour une durée non limitée.

- Année sociale : début le 01/01 jusqu'au 31/12 de chaque année.  
2- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de 1ère instance de Settat sous le numéro 1077/20 et immatriculé au registre de commerce sous le n° 6081 Le 17/09/2020.

1633 -1C1

**AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
MODGET SARL AU  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE A ASSOCIES**

**AU CAPITAL DE 10000 DHS  
SIEGE SOCIAL : RYAD  
ANDALOUS , IMM 50 APPT 29 ,  
RABAT**

RC: 145995 - RABAT

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-06-24 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)

- Dénomination: MODGET

- Objet: la société a pour objet de

• MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE DE TOUTE CONSTRUCTION OU DE LOTISSEMENT ;

• GESTION DES ÉTUDES URBAINES TELS QUE PLANS D'AMÉNAGEMENT , SCHÉMAS DIRECTION D'AMÉNAGEMENT URBAIN (SDAU ) ; SCHÉMA DIRECTEUR

**D'AMÉNAGEMENT DU LITTORAL (SDAL) .**

- Adresse du siège social: RYAD ANDALOUS , IMM 50 APPT 29 , RABAT

- Capital : le capital social est fixé à la somme de 10000 DHS, il est divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

• M NACIRI MAMOUN: 100 parts

• total des parts sociales : 100 parts

- Gérance: Mr NACIRI MAMOUN demeurant à RABAT pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de RABAT le 2020-09-21 sous le N° 3788.

Pour extrait et mention  
LE GERANT

1633 -3C2

**AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
TOPMHAMDI SERVICE  
TRAVAUX SARL**

**SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE  
AU CAPITAL DE  
100000.00 DHS**

**SIEGE SOCIAL : LOTS SARA  
DAYET IFFRAH N 13  
ZOHOR FES  
RC : N°.6415**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 12-08-2020 il a été établi statuts d'une Société à Responsabilité Limitée SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée SARL

- Dénomination: TOPMHAMDI SERVICE TRAVAUX SARL

- Objet : la société a pour objet :

• SERVICE NETTOYAGE, JARDINAGE, SECURITE

• BLANCHISSERIE INDUSTRIELLES

• TRAVAUX AMENAGEMENTS

- Adresse du siège social: LOTS SARA DAYET IFFRAH N 13 ZOHOR FES

-Capital : le capital social est fixé à la somme de 100 000.00 DHS, il est divisé en 1000 part de 100.00 dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000 et attribuées à :

• Mr MHAMDI EL HOUSSINE : 500 PART

• Mme ERZOUCHI ASMA : 500 PART

• Soit un total de (Mille Parts) 1000 PARTS

- Les associés:

• Mr MHAMDI EL HOUSSINE : 50

000.00 DH

• Mme ERZOUCHI ASMA : 500.00 DH

• Soit un total de (Cent Mille Dirhams) : 100 000.00 DHS

- Gérance:

- Le gérant : Mr MHAMDI EL HOUSSINE, titulaire de C.I.N ° F312748, demeurant à ROUTE TAIRET LOT HAFSSI RUE EL FORAT NR 07 OUJDA. Pour une durée illimitée.

- Le cogérant : Mme ERZOUCHI ASMA, titulaire de C.I.N ° S547788, demeurant à ROUTE TAIRET LOT HAFSSI RUE EL FORAT NR 07 OUJDA. Pour une durée illimitée.

- Durée: 99 ans

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce ou tribunal de commerce de FES le 29-09-2020 sous le N° 2416, RC N° 6415).  
Pour extrait et mention  
LE GERANT.

## FLASH-économie 28, Av des FAR CASABLANCA

**Directeur de la  
Publication :**  
Majid FATHI

**Équipe de  
Publication :**

Kawtar HAJOUR  
Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE  
Kenza FATHI  
Rayan FATHI

Imane  
ELOUAKOUDI  
Latifa  
ZAKHOUKH

**Tel:**  
**05 22 20 30 31**  
**06 64 14 26 48**  
**05 22 47 37 74**

**Fax:**  
**05 22 27 71 81**

**Email :**  
annonce@  
flasheconomie.com

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## MODIFICATIONS

### 1634 -1M1

STE « NAMOJA » SARL AU  
AU CAPITAL SOCIAL  
DE 100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL : OUJDA, HAY  
EL WAHDA RTE TAZA RUE  
NOSH N°22

- 1- Suivant PV décision du 05/10/2020 à OUJDA, L'associé unique :
- Transfert de siège social à OUJDA, ROUTE TAZA PLACE 3 MARS IMM N°2 BLOC B.
- Harmonisation des statuts.
- 2- DÉPÔT LÉGAL : est effectuée au secrétariat Greffe du Tribunal de commerce OUJDA sous RC N°34339 le 23/07/2020 sous n°1548 de dépôt.

### 1634 -2M2

SOCIETE CIMAGIR  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE (SARL).  
CAPITAL DE : 2.000.000,00  
SIEGE SOCIAL : 932 LOT AL  
MASSAR QARTIER INDUSTRIEL  
ROUTE DE SAFI KM 5  
MARRAKECH  
R.C.N°:17815 - MARRAKECH  
CESSION DES PARTS  
SOCIALES

- I. L'assemblée générale extraordinaire en date du 10 Aout 2020 les associés de la société CIMAGIR au capital de 2.000.000,00 ont décidé ce qui suit :
- Cession de part : Mr Youssef SADEQ cède 4000 parts sociales à : Mr M'hamed SADIK
- Accepter la démission de M. YOUSSEF SADEQ de son poste de cogérante et lui donne quitus définitif et sans réserve pendant sa période de gestion.
- LA NOUVELLE REPARTITION DU CAPITAL EST LA SUIVANTE :
- M.M'hamed SADIK : 10.000 Parts
- M. Mohamed ACHAOR : 8000 Parts
- M. Fahd ACHAOR : 2000 Parts
- Total : 20.000 Parts
- Modification des articles 6 et 7 des statuts.
- L'harmonisation des statuts de la société en produisant des statuts refondus.
- II. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce Marrakech le 23/09/2020 sous le N° 115691  
Pour extrait et mention LE GERANT

### 1634 -6M3

ALEXIA BUSINESS CENTER  
SIÈGE SOCIAL : 61 AV LALLA  
YACOUT N°16 4IEME ETAGE  
N°16 CASABLANCA  
TÉL/FAX : 0522.30.20.89  
0522.30.48.00 GSM  
:06.61.60.95.62  
« CHOUIKY CONSTRUCTION»

1- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Septembre 2020, il a été décidé :

- Cession de 2 500 parts sociales détenues par Mr BAHADDOU ABDEERRAHIM au sein de « CHOUIKY CONSTRUCTION », à Madame BOUCHRA HILALau prix de Cent (100) Dirhams pour chaque part sociale soit un prix de cession total de Deux Cent Cinquante Mille Dirhams (250 000,00);
- Démission de Monsieur BAHADDOU ABDEERRAHIM de ses fonctions de Gérant et Nomination de Madame BOUCHRA HILALGérante Unique de la société pour une durée illimitée.

- Mise à jour des statuts ;
- 2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/10/2020 sous le Numéro 748322.

### 1634 -7M4

MET AUTO « SARL»  
DISSOLUTION ANTICIPEE

1- Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 07/09/2020 l'associé de la Société « MET AUTO SARL », société à responsabilité limitée Associé unique au capital de 10.000,00 dh dont le siège social est situé à 03 RUE AIT OURIR BD MLY YOUSSEF, CASABLANCA ont décidé de dissoudre la société par anticipation, de nommer

- Mr. KARIMI BOUCHAIB en Qualité de liquidateur et de fixer le siège de la liquidation à 03 RUE AIT OURIR BD MLY YOUSSEF – CASA
- 2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/10/2020 Sous le numéro dépôt légal 748371.

## FLASH-économie

Email :  
annonce@  
flasheconomie.com

### 1634 -8M5

CLINIQUES DES ANGES SARL  
BOULEVARD MOHAMED  
ZAFZAF SIDI MOUMEN EL  
BERNOUSSI

1/ Aux termes d'un acte notarié daté du 06/07/2020 De La Ste CLINIQUES DES ANGES Au Capital De 500.000,00 Dhs Dont Le Siège Boulevard Mohamed Zafzaf Sidi Moumen El Bernoussi Casablanca A Approuve :

- La démission de Mme Nazha GUENOUNI ASSIMI de sa qualité de gérante, et nomination de Mr Abdelfattah ZAKARIAA en qualité de gérant et aura la signature sociale pour une durée illimitée.
- La Mise A Jour Des Statuts.

2/ Le Dépôt Légal A Été Effectué Au Greffe Du Tribunal De Commerce De Casablanca Le 01/10/2020 Sous Le N° 748095.  
POUR EXTRAIT ET MENTION

### 1634 -9M6

ALLIANCE VOYAGES SARL AU  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE

1- Suite à un acte SSP DU 07/09/2020 la société ALLIANCE VOYAGES SARL AU à décide ce qui suit :

- EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL AU TRANSPORT DU PERSONNEL .
- 2- Le dépôt légal au tribunal de commerce de casa sous le numéro 748297 le 02 OCTOBRE 2020.

### 1634 -13M7

ALEXIA BUSINESS CENTER  
SIÈGE SOCIAL : 61 AV LALLA  
YACOUT N°16 4IEME ETAGE  
N°16 CASABLANCA  
TÉL/FAX : 0522.30.20.89  
0522.30.48.00 GSM  
:06.61.60.95.62

« DATA KNOWLEDGE « D.K »»

1- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Septembre 2020, il a été décidé :

- Cession de 1 000 parts sociales détenues par Mr ALAOUI-ISMAILI MOULAY AHMED et Mr AICH EL MAHDIAu sein de « DATA KNOWLEDGE», à Monsieur BAHADDOU ABDEERRAHIMau prix de Cent (100) Dirhams pour chaque part sociale soit un prix de cession total de DIX Mille Dirhams (10 000,00);
- Transformation de la forme Juridique du SARLàSARL AU.
- Démission de Mr ALAOUI-ISMAILI

LI MOULAY AHMED et Mr AICH EL MAHDI de leurs fonctions de Gérants et Nomination de MonsieurBAHADDOU ABDEERRAHIM-Gérant Unique de la société pour une durée illimitée.

- Mise à jour des statuts ;
- 2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/10/2020 sous le Numéro 7483754.

### 1634 -14M8

ALEXIA BUSINESS CENTER  
SIÈGE SOCIAL : 61 AV LALLA  
YACOUT N°16 4IEME ETAGE  
N°16 CASABLANCA  
TÉL/FAX : 0522.30.20.89  
0522.30.48.00 GSM  
:06.61.60.95.62  
« FIYACO SARL AU»

1- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Septembre 2020, il a été décidé :

- Cession de 100 parts sociales détenues par Mr YAZRHI MOUNIR ANAS au sein de « FIYACO SARL AU », à Monsieur BAHADDOU ABDEERRAHIMau prix de Cent (100) Dirhams pour chaque part sociale soit un prix de cession total de DIX Mille Dirhams (10 000,00);
- Démission de Monsieur Mr YAZRHI MOUNIR ANAS de ses fonctions de Gérant et Nomination de MonsieurBAHADDOU ABDEERRAHIMGérant Unique de la société pour une durée illimitée.

- Mise à jour des statuts ;
- 2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/10/2020 sous le Numéro 748375.

### 1634 -15M9

AUBART ABERGEL ET  
ASSOCIES  
AUDIT ET CONSEIL  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX  
COMPTES  
14 BOULEVARD DE PARIS,  
2ÈME ETAGE  
N° 21 - CASABLANCA  
TEL : +212 5 22 48 70 21  
22 / 23  
INDIANA SOCIÉTÉ CIVILE  
IMMOBILIÈRE  
DISSOLUTION ANTICIPEE DE  
LA SOCIETE

1- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Janvier 2013, de INDIANA SCI au capital de 1.000,00 Dhs, dont le siège social

est fixé au 53 Avenue Prince Moulay Abdellah 3ème étage Tanger, immatriculée au RC Tanger N° 1037 a décidée :

- La dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable ;

• Le siège de la liquidation est fixé au 53, Avenue Prince Moulay Abdellah 3ème étage Tanger ;

- La nomination en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation : Madame Cécile Agnès Yolande LERUSTE de nationalité Française née le 04/09/1966 à Boulogne-Billancourt. Demeurant au 37 boulevard Suchet 75016 Paris France, titulaire du passeport N° 11AP91176.

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Tanger le 1er octobre 2020 sous le numéro 234352.

### 1634 -17M10

CENTRALE EQUIPEMENT  
CARROSSERIE INDUSTRIELLE  
S.A..  
KM 10400, ROUTE DE RABAT  
SIDI BERNOUSSI  
CASABLANCA  
R.C N° 399663  
DÉMISSION/NOMINATION  
D'ADMINISTRATEURS

1- L'assemblée générale ordinaire en date du 22 juin 2020 a :

- Constaté la démission de Mr Hatim BEN AHMED et Mr Saad BEN-DIDI en leur qualité d'administrateurs

- Renouvelé le mandat des administrateurs en fonction

- Nommé en qualité de nouveaux administrateurs :

- La société « MC Team LTD », représentée par Mr Saad BEN-DIDI
- La société « MC II Trailers LTD », représentée par Mr Hatim BEN AHMED

2- Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 05 octobre 2020 sous le n°748489

**Publier votre  
annonces  
légale sur  
notre site web  
flasheconomie.com**



# Communiqué Financier

## Les états de synthèse « MOBIIYS DEV » année 2019

**BILAN (actif)**

(modèle normal)

Exercice clos le :

31/12/2019

	ACTIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net
IMMOBILISATIONS EN NATURE (A)	501 000,00	282 500,00	218 500,00	356 750,00
• Frais préliminaires	400 000,00	232 000,00	168 000,00	280 000,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	101 000,00	50 500,00	50 500,00	75 750,00
• Primes de remboursement des obligations				
• Fonds commercial				
• Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	6 760,00	1 588,00	5 172,00	5 848,00
• Immobilisations en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 760,00	1 588,00	5 172,00	5 848,00
• Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	2 497 042,76	542 891,92	1 954 160,84	440 219,76
• Terrains				
• Constructions	127 440,00	38 232,00	89 208,00	101 952,00
• Installations techniques, matériel et outillage	335 711,78	55 528,85	280 182,91	115 654,76
• Matériel de transport	1 750 000,00	350 000,00	1 400 000,00	
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements	283 891,00	99 131,07	184 759,93	222 613,00
• Autres immobilisations corporelles				
• Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	690 000,00		690 000,00	690 000,00
• Prêts immobiliers				
• Autres créances financières	690 000,00		690 000,00	690 000,00
• Titres de participation				
• Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 694 802,76	826 979,92	2 867 822,84	1 491 817,76
STOCKS (F)	933 871,61		933 871,61	677 964,78
• Marchandises	872 238,43		872 238,43	845 670,49
• Matières et fournitures consommables				
• Produits en cours				
• Produits intermédiaires, et produits résiduels				
• Produits finis				
CRÉANCES D'LE ACTIF CIRCULANT (G)	43 566 523,79		43 566 523,79	48 139 623,84
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	3 809 336,80		3 809 336,80	3 809 336,80
• Clients et comptes rattachés	648 404,13		648 404,13	4 028 404,13
• Personnel				
• Etat	2 182 864,37		2 182 864,37	12 075 993,30
• Comptes d'associés	294 921,95		294 921,95	
• Autres débiteurs	370,80		370,80	370,80
• Comptes de régularisation - Actif	36 650 625,74		36 650 625,74	28 225 518,81
HORS LES VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)				
(Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	44 458 762,22		44 458 762,22	48 985 294,33
TRESORERIE - ACTIF	21 908 210,27		21 908 210,27	2 815 626,41
• Chèques et valeurs à encasser				-24,00
• Banques, T.G. et C.C.P.	19 233 885,39		19 233 885,39	3 470 241,13
• Caisse, régies d'avances et accréditifs	2 674 324,89		654 836,72	
TOTAL III	21 908 210,27		21 908 210,27	2 815 626,41
TOTAL GENERAL I + II + III	70 061 175,26	826 979,92	69 234 195,33	47 681 486,69

**BILAN (passif)**

(modèle normal)

Exercice clos le :

31/12/2019

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCEDENT
CAPITAUX PROPRES			
• Capital social ou personnel (1)		40 000 000,00	40 000 000,00
• moins : actionnaires capital souscrit non appelé		-10 290 000,00	-10 290 000,00
capital appelé			
dont versé.....		0,00	0,00
Primes d'émission, de fusion , d'apport		0,00	0,00
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		70 059,75	0,00
Autres réserves		0,00	0,00
Report à nouveau (2)		1 331 135,26	-2 320 582,17
Résultats nets en instance d'affectation (2)		0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (2)		8 640 969,57	3 721 777,18
Total des capitaux propres (A)		39 752 164,58	31 111 195,01
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)			
• Subventions d'investissement			
• Provisions réglementées			
• Blocage compte courant			
DETTES DE FINANCEMENT (C)			
• Emprunts obligataires			
• Autres dettes de financement			
• Fournisseurs d'immobilisations			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
• Provisions pour risques			
• Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
• Augmentation des créances immobilisées			
• Diminution des dettes financières			
TOTAL I (A+B+C+D+E)		39 752 164,58	31 111 195,01
DETTE DU PASSIF CIRCULANT (F)		27 322 435,61	16 290 290,67
• Fournisseurs et comptes rattachés		19 980 607,01	6 858 540,31
• Clients créateurs, avances et acomptes		810 000,00	0,00
• Personnel		0,00	4 777,00
• Organismes sociaux		384 555,61	392 247,42
• Etat		2 268 810,11	1 900 277,61
• Comptes d'associés		0,00	5 571 578,05
• Autres créanciers		3 840 410,31	1 532 870,28
• Comptes de régularisation - Passif		38 052,57	30 000,00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		701 608,72	260 000,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Eléments circulants)			
TOTAL II (F+G+H)		28 024 044,33	16 550 290,67
TRESORERIE - PASSIF			
• Crédits d'escompte		0,00	0,00
• Crédits de trésorerie		0,00	0,00
• Banques (soldes créditeurs)		1 458 586,42	0,00
TOTAL III		1 458 586,42	0,00
TOTAL GENERAL I + II + III		69 234 195,33	47 681 485,69

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)**

(modèle normal)

Exercice clos le :

31/12/2019

	OPERATIONS	TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	
	1	2	3 = 1 + 2
NATURE			
PRODUITS D'EXPLOITATION			
• Ventes de marchandises (en l'état)			
• Ventes de biens et services produits	58 104 002,55		58 104 002,55
• Variation de stocks de produits (+) (1)			
• Immo_produites par l'epre pour elle même			
• Subventions d'exploitation	20 023 600,00		20 023 600,00
• Autres produits / exercices antérieurs			
• Repriques d'exploitation: transferts de charges	37 570,00		37 570,00
TOTAL I	78 165 172,55		78 165 172,55
CHARGES D'EXPLOITATION			
• Achats revendus (2) de marchandises			
• Achats consommés (2) de matières	27 986 915,41	1 320,00	27 988 235,41
• Autres charges externes	16 431 798,72	13 397,71	16 445 796,43
• Impôts et taxes	53 640,30		53 640,30
• Charges de personnel	23 958 904,00		23 958 904,00
• Autres charges d'exploitation / Provisions			
• Dotations d'exploitation / Amortissements	579 594,92		579 594,92
TOTAL II	69 010 853,35	15 317,71	69 026 171,06
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		9 139 001,49	7 021 146,49
PRODUITS FINANCIERS			
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés			
• Gains de change	255,35		255,35
• Intérêts et autres produits financiers			
• Repriques financières; transferts de charges	255,35		255,35
TOTAL IV	255,35		255,35
CHARGES FINANCIERES			
• Charges d'intérêts	283 669,47		283 669,47
• Pertes de change			
• Autres charges financières			
• Dotations financières			
TOTAL V	283 669,47		283 669,47
RESULTAT FINANCIER (IV-V)		-283 414,12	-97 083,43
RESULTAT COURANT (III+VI)		8 855 587,37	6 924 062,97

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (suite)**

(modèle normal)

Exercice clos le :

31/12/2019

	OPERATIONS	TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	3 = 1 + 2
NATURE			
RESULTAT COURANT (report)			8 855 587,37
PRODUITS NON COURANTS			
• Produits de cessions d'immobilisation			
Subventions d'équilibre			
• Reprises sur subventions d'investissement			
• Autres produits non courants		7 611,77	7 611,77
• Reprises non courantes; transferts de charges			
TOTAL VIII			7 611,77
CHARGES NON COURANTES			
• Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			
Subventions accordées			
• Autres charges non courantes		191 974,57	191 974,57
• Dotations non courantes aux amortissements et provisions			292,75
TOTAL IX		191 974,57	3 291 871,67
RESULTAT NON COURANT (VII+X)			-184 362,80
RESULTAT AVANT IMPOTS (VI+X)			8 671 224,57
IMPOTS SUR LES RESULTATS			30 255,00
RESULTAT NET (XI-XII)			8 640 969,57
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VII)			78 173 039,67
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			51 945 019,21
XVI RESULTAT NET (total des produits - total des charges)			26 228 020,46

Les états de synthèse «MOBIIYS DEV» année 2019

**Tableau n°3 PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL**

		INTITULES	Exercice clos le : 31/12/2019
			Montant
<b>I. RESULTAT NET COMPTABLE</b>			
Bénéfice net		8 640 969,57	
Perde nette		0,00	
<b>II. REINTEGRATIONS FISCALES</b>			
1. Courantes		222 229,57	
IS 2019		222 229,57	
AUTRES CHARGES NON COURANTES		30 255,00	
		191 974,57	
2. Non courantes		0,00	
<b>III. DEDUCTIONS FISCALES</b>			0,00
1. Courantes		0,00	
2. Non courantes		0,00	
Total		8 863 199,14	0,00
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>			
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		8 863 199,14	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		0,00	
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)</b>			8 561 744,23
Exercice n-4		0,00	
Exercice n-3		286 967,39	
Exercice n-2		7 932 815,66	
Exercice n-1		341 961,18	
<b>VI. RESULTAT NET FISCAL</b>			
Bénéfice net fiscal (A-C)		301 454,91	
ou déficit net fiscal (B)		0,00	
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS</b>			0,00
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER</b>			0,00
Exercice n-4		0,00	
Exercice n-3		0,00	
Exercice n-2		0,00	
Exercice n-1		0,00	

## **TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES**

Nature	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'Etps pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>501 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>501 000,00</b>
- Frais préliminaires	400 000,00	0,00						400 000,00
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	101 000,00	0,00						101 000,00
- Primes de remboursement obligations	0,00	0,00						0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 760,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 760,00</b>
- Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00						0,00
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 760,00	0,00						6 760,00
- Fonds commercial	0,00	0,00						0,00
- Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00						0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>541 442,76</b>	<b>1 955 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 497 042,76</b>
- Terrains	0,00	0,00						0,00
- Constructions	127 440,00	0,00						127 440,00
- Installations techniques, matériel et outillage	130 111,76	205 600,00						335 711,76
- Matériel de transport	0,00	1 750 000,00						1 750 000,00
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	199 219,00	0,00						199 219,00
- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00						0,00
- Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00						0,00
- Matériel informatique	84 672,00	0,00						84 672,00
<b>Total</b>	<b>1 049 202,76</b>	<b>1 955 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 004 802,76</b>

**POUR VOS ANNONCES AU  
BULLETIN OFFICIEL  
PENSEZ A  
FLASH ECONOMIE  
TÉL : 05 22 20 30 31  
FLASHECONOMIE.COM  
Email : [annonce@flasheconomie.com](mailto:annonce@flasheconomie.com)**

**الملكية المغربية**  
**لجريدة الرسمية**  
**نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والأدارية**  
 لمن النسخة : 10 دراهم

# RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## « MOBILIYS DEV ANNEE 2019 »



30, avenue Oqba, appt n°12  
Résidence Nil, Agdal Rabat  
RC : 105349 – CNSS : 4147387  
IF : 3370934 – TP : 25718100

*Aux Actionnaires de la Société  
MOBILIYS DEV SA  
CASABLANCA*

### RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

*Messieurs les actionnaires,*

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société MOBILIYS DEV SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 39 752 KMAD dont un bénéfice net de 8 641 KMAD.

#### *Responsabilité de la Direction*

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### *Responsabilité de l'Auditeur*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



30, avenue Oqba, appt n°12  
Résidence Nil, Agdal Rabat  
RC : 105349 – CNSS : 4147387  
IF : 3370934 – TP : 25718100

#### *Opinion sur les états de synthèse*

Les comptes de TVA récupérable et facturée, portés au bilan pour un montant de 2 171 KMAD et 2 235 KMAD respectivement, ne sont pas analysés. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les soldes de ces comptes ni sur les ajustements comptables qui s'avèreraient nécessaires à la suite de leur analyse.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MOBILIYS DEV SA au 31/12/2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### *Vérifications et informations spécifiques*

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion de la gérance destiné aux associés avec les états de synthèse de la société.

*Fait à Rabat, le 15 juin 2020*

*Le Commissaire aux Comptes*

*Tahar ASEMAHERI*



# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## CONSTITUTIONS

1629 -2C1

**MITAK CONSEIL**  
**SOCIÉTÉ : BLISTOCK NEGOCE**  
**RC : 473347**  
**CONSTITUTION**

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, constitutif, établi à Casablanca en date du 03/09/2020, Les associés a décident la création d'une société dont les caractéristiques Principales sont :

- 1- FORME JURIDIQUE : SARL
- 2- CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH
- 3-OBJET SOCIAL : Importation, achat, vente des produits de nettoyage et d'hygiène
- Négoce général, import et export de produits manufacturés au Maroc qu'a l'étranger
- 4-DENOMINATION : « BLISTOCK NEGOCE »

5-SIEGE SOCIAL : 10, RUE LIBERTE ETAG 3, APPRT N°5, CASABLANCA  
 6-GERANCE : La société sera gérée par Monsieur ADIL LAHMOUDI ET Monsieur ABDELLAH EL KHAMLICHI

II- Le dépôt est effectué auprès du chef greffe du tribunal de commerce Casablanca sous le numéro 747192 en date du 24/09/2020

1629 -4C2

**MITAK CONSEIL**  
**SOCIÉTÉ : STE SAKS AGRICOL**  
**RC : 1551**  
**CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé, constitutif, établi à Imintanout en date du 23/09/2020, l'associe unique a décidé la création d'une société dont les caractéristiques Principales sont :

- 1- FORME JURIDIQUE : SARL Au
- 2- CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH
- 3- OBJET SOCIAL :
- Importation et exportation (marchand ou intermédiaire effectuant)

4- DENOMINATION : « STE SAKS AGRICOL »

5-SIEGE SOCIAL : DOUAR BOUZEDOUDOUDE IDOUIRANE 41202 PROVINCE CHICHAOUA MARAAKECH  
 6-GERANCE : La société sera gérée par Monsieur AMENZOU BRAHIM

5- Le dépôt est effectué auprès du chef greffe de la 1ÈRE instance de la ville de Imintanout sous le numéro 358/2020 en date du 24/09/2020

1629 -7C3

**AVIS DE CONSTITUTION**  
**DE SOCIETE**  
**ADAGE CONSEILS MAGHREB**  
**SARL AU**  
**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ**  
**LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE**  
**AU CAPITAL DE : 100000 DHS**  
**SIEGE SOCIAL : 14 RUE AL**  
**ACHARI, APPT N° 04 AGDAL**  
**RABAT**  
**RC: 146033 - RABAT**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-03-02 il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)
- Dénomination: ADAGE CONSEILS MAGHREB
- Objet: la société a pour objet de
- Le Conseil, la Formation, Communication, Assistance Intellectuelle & relation publique
- Adresse du siège social: 14 Rue AL ACHARI, APPT N° 04 AGDAL RABAT
- Capital: le capital social est fixé à la somme de 10000 DHS, il est divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

- Mr AMAR ZAKARIA : 100 parts
- total des parts sociales : 100 parts
- Gérance: Mr AMAR ZAKARIA demeurant à RABAT pour une durée illimitée.
- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.
- 2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RABAT le 2020-09-22 sous le N°106954.

Pour extrait et mention LE GERANT

**FLASH-économie**  
**Email :**  
**annonce@**  
**flasheconomie.com**

1629 -8C4

**AVIS DE CONSTITUTION**  
**DE SOCIETE**  
**SODRESS SARL AU**  
**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ**  
**LIMITÉE À ASSOCIE UNIQUE**  
**AU CAPITAL DE**  
**100.000,00 DHS**  
**SIEGE SOCIAL: 61 AV LALLA**  
**YACOUT ANG MUSTAPHA EL**  
**MAANI N°56 1ER ETG**  
**CASABLANCA**

1- Aux termes des statuts enregistrés en date du 14/09/2020 il a été créé une Sarl portant les caractéristiques :

- DENOMINATION: SODRESS SARLAU.
- OBJET : STYLISME ET MODÉLISME.
- SIEGE SOCIAL: 61 AV LALLA YACOUT ANG MUSTAPHA EL MAANI N°56 1ER ETG CASABLANCA.
- CAPITAL : Est fixé à la somme de 100 000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dhs libérées en totalité et attribués à Monsieur CHERGUI SOUFIANE.
- DUREE : 99ans.
- GERANCE : la société est gérée par Monsieur CHERGUI SOUFIANE.
- 2- DEPOT LEGAL : a été effectué au Tribunal De Commerce de Casablanca (RC#473759).

1629 -9C5

**SOCIETE HIMA HOUSE SARL**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/08/2020, il a été créée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ASSOCIE :
- BELJADID Hicham
- GHALIME Mariam

-DENOMINATION: SOCIETE HIMA HOUSE SARL

- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
- IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER
- NEGOCIANT
- SIEGE SOCIAL : DOMICILE AU 14 ANCIEN SOUK 2 EME ETAGE BLOC D RUE 21 AOUT KHOURIBGA
- DUREE : 99 Année à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce sauf le cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue par la loi ou par les statuts.

-CAPITAL SOCIAL : 100.000,00Dhs il est divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune, réparti comme suit:

- Mr BELJADID Hicham: 500parts
- Mme GHALIME Mariam:

500parts

- ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Khouribga sous le n° 6519du registre de commerce en date du 09/09/2020

1629 -10C6

**SOCIETE TRANS BELYASSINE**  
**MULTISERVICESSARL AU**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/08/2020, il a été créé une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ASSOCIE :
- BELQAIDE Yassine

- DENOMINATION: SOCIETE TRANS BELYASSINE MULTISERVICES SARLAU
- TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI
- TRANSPORT DE PERSONNEL
- TRANSPORT SCOLAIRE
- TRANSPORT TOURISTIQUE

- SIEGE SOCIAL : DOMICILE AU 14 ANCIEN SOUK 2 EME ETAGE BLOC D RUE 21 AOUT KHOURIBGA
- DUREE : 99 Année à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce sauf le cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue par la loi ou par les statuts.

-CAPITAL SOCIAL : 100.000,00Dhs il est divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune, réparti comme suit

- Mr BELQAIDE Yassine: 1000parts
- ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Khouribga sous le n° 6565du registre de commerce en date du 25/09/2020

- SIEGE SOCIAL : N° 70 ZONE INDUSTRIELLE KHOURIBGA

- DUREE : 99 Année à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce sauf le cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue par la loi ou par les statuts.

- CAPITAL SOCIAL : 100.000,00Dhs il est divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune, réparti comme suit

- Mr EL BAZ Taoufik Ali:500parts
- MrANTRA EL Mehdi: 500parts

- ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Khouribga sous le n° 6565du registre de commerce en date du 25/09/2020

1629 -12C8

**SOCIETE COOL SUMMERSARL**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/08/2020, il a été créé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ASSOCIE :
- BOUTKIDA Youssef
- BOUTKIDA Imad

- DENOMINATION: SOCIETE COOL SUMMER SARL
- IMPORT EXPORT

- NEGOCE
- SIEGE SOCIAL : DOMICILE AU 14 ANCIEN SOUK 2 EME ETAGE BLOC D RUE 21 AOUT KHOURIBGA

- DUREE : 99 Année à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce sauf le cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue par la loi ou par les statuts.

-CAPITAL SOCIAL : 100.000,00Dhs il est divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune, réparti comme suit

- Mr BOUTKIDA Youssef:700parts
- Mr BOUTKIDA Imad:300parts

- ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Khouribga sous le n° 6523du registre de commerce en date du 10/09/2020

1629 -11C7

**SOCIETE ALF TECHSARL**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/08/2020, il a été créé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ASSOCIE :

- EL BAZ Taoufik Ali

- ANTRA EL Mehdi

- DENOMINATION: SOCIETE ALF TECH SARL
- INDUSTRIE FOURRAGERE

- IMPORT EXPORT
- NEGOCIANT

**FLASH-économie**

**05 22 20 30 31**

**Email :**

**annonce@**  
**flasheconomie.**

**com**

# FLASH Économie

vous accompagnent  
dans vos publications  
d'annonces légales au

## Bulletin Officiel

(2018 مارس 21 - 1439 جمادى 3)

السنة السابعة بعد المائة - عدد 5499

ISSN 0851 - 1225

المملكة المغربية  
**جريدة الرسمية**  
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والدارية  
ثمن النسخة : 10 دراهم

بيان النشرات	تعريفة الاشتراك			
	في الخارج		في المغرب	
	سنة	ستة أشهر	سنة	ستة أشهر
النشرة العامة .....	400 درهم	250 درهما		
نشرة مداولات مجلس التواب .....	200 درهم	-		
نشرة مداولات مجلس المستشارين .....	200 درهم	-		

يطلب الاشتراك من المطبعة الرسمية  
الرباط - شالة  
الهاتف : 0537.76.50.25 - 0537.76.50.24  
0537.76.54.13  
الحساب رقم : 310 810 1014029004423101 33  
المفتوح بالغريبة الإقليمية بـالرباط

## FLASH Économie

28, Av De L' Armée Royale  
Casablanca, 20100 , Maroc

Tél : +212 5 22 20 30 31

Fax : +212 5 22 27 71 81

Port : +212 6 64 14 26 48

E-mail :

annonce@flasheconomie.com

### CERTIFÉ L'INSERTION DE L'ANNONCE LÉGALE

Numéro :

Page :

Enregistré à Casablanca le:

Folio :

Case :

Signature et Cachet